Bureau Veritas **Services**

CONTROLE ET SECURITE DES APPAREILS DE LEVAGE POUR LES CHANTIERS

Pour une meilleure sécurité sur vos chantiers

Les appareils et engins de levage représentent des risques majeurs pour la sécurité des travailleurs et des usagers sur les chantiers.
C'est pourquoi des vérifications fréquentes sont imposées par le Code du Travail.

Que vous soyez loueur de matériel, entreprise de BTP, industriel ou société de manutention, le pôle « Levage - Chantier » de Bureau Veritas vous aide à prévenir tout risque d'accident par des prestations de vérifications réglementaires réalisées par un réseau de spécialistes expérimentés.

NOTRE OFFRE

Bureau Veritas vous apporte le savoir-faire de spécialistes pour effectuer l'ensemble des prestations de vérifications réglementaires, en tenant compte des spécifications constructeurs:

- Vérifications de mise ou de remise en service
- Vérifications générales périodiques
- Vérification de l'état de conformité à la demande de l'inspection du travail
- Diagnostic de conformité
- Etude des risques de renversement des grues à tour sous l'effet du vent (avis sur le sol et les fondations, effets de site liés au vent)

Chaque vérification fait l'objet :

- d'un examen de l'état de conservation et/ou assistance à une étude d'adéquation,
- d'une mise à l'épreuve statique et dynamique,
- d'essais de fonctionnement.

Bureau Veritas intervient sur tous les types de matériel : grues à tour, mobiles ou auxiliaires, accessoires de levage, chariots élévateurs, nacelles d'élévation et échafaudages volants, hayons élévateurs et plates-formes élévatrices, ponts roulants, ascenseurs de chantier, machines mobiles de chantier (pelles, mini-pelles, tractopelles, chargeuses, engins de terrassement...)

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

- Contrôle construction (solidité, sécurité,...)
- CSPS
- Formations réglementaires (levage, prévention sur les chantiers...)
- Veille réglementaire personnalisée
- Vérification des installations électriques provisoires de chantier
- Accompagnement « Chantiers verts »

POURQUOI CHOISIR BUREAU VERITAS ?

Bureau Veritas, votre partenaire pour une gestion simple et efficace de vos obligations réglementaires :

Expertise réglementaire

Nos experts ont une parfaite **connaissance des réglementations** et de leurs applications.

Expertise technique

L'expertise de Bureau Veritas couvre un très large éventail de domaines techniques. Vous bénéficiez ainsi d'un **partenaire unique** capable de réaliser et de suivre l'ensemble de vos vérifications périodiques et obligations réglementaires.
Le « pôle Levage – Chantier » de Bureau Veritas est composé d'inspecteurs exclusivement dédiés à l'activité de vérification des engins de levage pour les chantiers

Des outils dédiés

Bureau Veritas **dématérialise ses rapports** et vous offre des rapports synthétiques, simples à lire et consultables dès l'issue de la vérification de vos équipements de levage, ascenseurs, électricité, appareils à pression, machines, portes, thermique du bâtiment, système incendie

Avec notre application Maestro, suivez le déroulement de nos interventions, accédez à tous vos rapports en ligne, visualisez en un clic vos observations et gérez facilement vos actions correctives.

SUIVI DU RAPPORT SUR MAESTRO

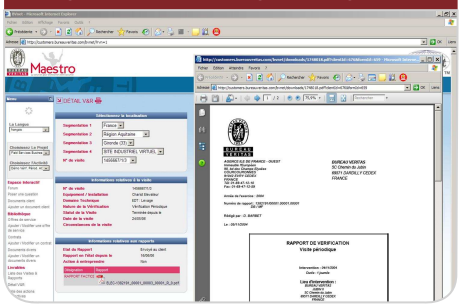

CONTACT

- Bureau Veritas France
- Adresse postale :
  67 - 71 boulevard du Château
  92571 Neuilly sur Seine Cedex
- Tel : +33 1 55 24 70 00
- Fax : +33 1 55 24 81 06
- E-mail : info@fr.bureauveritas.com
- www.bureauveritas.fr

FP101 08/07/09